



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 02 mars 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

À l'occasion de la signature du contrat de sécurité intégrée d'Alençon

Le mercredi 2 mars 2022

Seul le prononcé fait foi

Me voici monsieur le Maire, devant vous, placé sous le patronage exigeant et du Général DE GAULLE et de Georges CLÉMENCEAU. Le ton est donné, Monsieur le Maire.

Messieurs les ministres,

Madame la députée,

Mesdames et messieurs les maires et élus ici présents nombreux, que je salue chaleureusement,

Monsieur le Directeur général de la Police nationale,

Monsieur le Directeur général de la gendarmerie nationale.

Je salue également très vivement monsieur le procureur général, monsieur le procureur de la République, le colonel des pompiers, les directeurs, les autorités ici représentées, mesdames et messieurs, oui, monsieur le maire, nous sommes avec les ministres qui m'entourent, venus cet après-midi à Alençon, j'en suis à plus de 300 déplacements dans les beaux territoires de la République. Et nous avons choisi de tenir chez vous, d'abord parce que la ville est belle et accueillante, un comité interministériel de lutte contre les stupéfiants. Là, il y a beaucoup de comités interministériels dans l'Etat, et j'essaye d'en tenir le plus possible de manière délocalisée. Ce qui nous donne

l'occasion de nous rapprocher de nos concitoyens, ce qui doit être une exigence permanente de l'Etat.

Mais à dire vrai, ce choix ne doit rien au hasard, vous en doutez, car j'ai en mémoire, étant Premier ministre déjà en 2021, quelques événements qui ont frappé votre ville, et notamment le quartier de Perseigne, où nous étions tout à l'heure, c'était, vous le savez évidemment parfaitement, au mois de mars 2021, et puis surtout dans la nuit du 26 au 27 octobre de cette même année. Je tiens tout de suite à dire comme je le fais à chaque fois que je vais dans ces quartiers qui ont été confrontés à de tels phénomènes, combien, en dépit de ces difficultés, la population est finalement heureuse d'y vivre ? Et on l'a vu, vous l'avez transformé et ça continue. Et je ne voudrais pas qu'en mettant l'accent sur ces événements, on ternisse en quoi que ce soit à l'image de votre belle ville. Simplement, vous l'avez dit à la fin de votre propos, nous ne sommes pas là non plus pour mettre la poussière sous le tapis. Il y a des difficultés.

Nous devons en prendre la juste mesure et résolument ensemble, faire face à la situation pour qu'elle ne se reproduise plus. Et l'autre lien entre ce comité interministériel de lutte contre les stupéfiants et les événements qui se sont produits ici, j'ai tenu à rencontrer avec les ministres, et notamment celui de l'Intérieur et le garde des Sceaux, les acteurs qui étaient présents le soir des faits. C'est évidemment que, notamment, les émeutes urbaines qui se sont produites en octobre étaient très directement liées à l'interpellation, le matin même, d'un mineur. D'ailleurs, je crois, pour trafic de stupéfiants. Donc, on est, me semble-t-il, au cœur du sujet. Ce qui vous explique aussi que la politique du Gouvernement au sens large a évidemment ce souci de la sécurité de nos concitoyens au premier rang de ses priorités. Évidemment, il y a tout ce qui est visible. Il y a l'actualité internationale tragique à laquelle, et je vous en remercie, vous avez fait allusion.

Il y a bien sûr, depuis de très nombreux mois, cette crise sanitaire qui mobilise toutes nos énergies. Et j'en profite encore pour vous remercier, vous les élus locaux, qui vous êtes aux côtés de l'Etat, je salue le directeur général de l'ARS, emparé de ce sujet notamment, mais pas seulement par la vaccination. Bon, le fameux couple maire préfet je salue votre préfet à qui je le sais est à la manœuvre avec vous, mais toutes ces priorités qui se sont imposées à nous, auxquelles le pays a fait face, ne nous détournent pas d'autres sujets. Et évidemment, la sécurité de nos concitoyennes et de nos concitoyens en fait partie au premier rang. Je veux d'emblée d'ailleurs saluer l'implication extrêmement forte du ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, qui est avec moi évidemment cet après-midi et qui est en tête de pont dans ce combat

permanent qui, vous l'avez dit, suppose la mobilisation de beaucoup d'acteurs, dont les maires. Je vais y revenir dans un instant. En tout cas, la lutte contre les stupéfiants fait partie des toutes premières priorités de l'action du Gouvernement et du ministre de l'Intérieur.

Au même titre d'ailleurs, ce n'est pas l'objet de ce déplacement, mais je le rappelle que la lutte contre les violences dites intrafamiliales, disons-le, en réalité pour l'essentiel, des violences faites aux femmes et vous connaissez les chiffres et l'évolution qui marquent cette catégorie de délinquance. Ce que nous avons constaté, je le dis dans ce comité intermédiaire, nous avons pris évidemment un certain nombre de décisions pour améliorer encore notre dispositif. C'est d'abord la nécessité d'un travail interministériel. Plusieurs ministres présents, il y en avait qui étaient en visio et évidemment à lutter contre les stupéfiants suppose d'agir du vaste champ dans la prévention, du soin, et bien entendu de la répression. Bon, Et c'est ce que nous faisons, je salue d'ailleurs le président de la mission interministérielle que nous avons institué pour ça, monsieur PRISSE, il est là. Nous agissons en amont, il y avait en visio, le ministre de l'Education nationale, ça commence là bien entendu. Avec, là, je le dis quand même pour tous ces résultats extrêmement intéressants. Nous avons pris un échantillon d'enfants au collège, au collège je le dis bien, en troisième, très précisément. Et en 10 ans, nous avons constaté que ce qui expérimentent pour la première fois le recours, enfin les jeunes, on est en troisième, troisième, en troisième, aux stupéfiants a été divisé par 3 au cours de cette période. Bon.

Donc, ça veut dire quand même que toutes les actions de prévention, que mettent en œuvre l'ensemble des acteurs de terrain, nous en avons rencontré tout à l'heure, produit des résultats. Il y a évidemment, j'y reviendrai là-dessus de la justice. Je veux aussi souligner en présence d'Olivier DUSSOPT, ministre des Comptes publics, la mobilisation des services des Finances, des douanes, du FISC, parce que tout ça aussi, pour lutter contre les trafics, c'est évidemment un recours majeur. Et nous avons, je le dis ici publiquement, engrangé sans négliger tout ce qui nous reste à faire, des résultats. D'abord dans la lutte contre les trafics, puisque je parlais des différents ministres, et notamment celui des comptes publics. Nous avons saisi du cannabis en 2021, en augmentation de 16 %, je parle de CCJ ; plus 102 % pour la cocaïne, ça fait 26,5 tonnes ; +16 % encore pour l'héroïne. Les points de deal, il y en a ici à Alençon. Nous avons réussi à obtenir une diminution de 10 %, ce n'est pas encore assez. Enfin, la tendance est stoppée. Les interpellations, je parle sous le contrôle du garde des Sceaux, ont cru, toujours en 2021, de 22 %. Et nous nous attaquons aussi, je le dis aux consommateurs, grâce aux amendes forfaitaires délictuelles que nous avons instituées en juillet 2020, qui permet

une rapidité de la répression, une automaticité. Depuis septembre 2020, entrée en vigueur de ce nouveau dispositif, c'est 133 000 amendes forfaitaires délictuelles qui, dans tout le pays, ont été prononcées, et nous veillons avec le ministre des comptes publics, à assurer l'effectivité de leur recouvrement. Et évidemment, nous n'entendons pas légaliser les consommations puisque je parle des consommateurs, ça n'est clairement pas dans les objectifs politiques du Gouvernement.

Bref, cette lutte nous mobilise. Mais c'est, vous l'avez dit, monsieur le maire, l'ensemble de la sécurité qui est au cœur de l'autorité. Là aussi, la preuve dans le champ du ministre de l'Intérieur, nous avons sous ce quinquennat créé en net, nous aurons créé 2022, inclus 10 000 postes de policiers et de gendarmes. Messieurs les directeurs généraux, coupant une tendance baissière qui s'était installée dans le passé. Alors, évidemment, ce n'est jamais assez, on va avoir l'application concrète, ici, à Alençon. Mais enfin, c'est un point extrêmement important. Mais, mais, mais, mais, mais au-delà de tout ça, l'un des axes majeurs de la politique du Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, je l'avais annoncé dès ma déclaration de politique générale, présentée devant le Parlement en juillet 2020, c'est la justice et les suites judiciaires. Tous les élus, tous les citoyens qui sont ici le savent. Si les policiers et les gendarmes nationaux et municipaux, monsieur le maire, font leurs meilleurs efforts, et que notre justice n'est pas dotée de moyens suffisants pour apporter les réponses pénales, je n'oublie pas le contentieux au civil, mais les réponses pénales appropriées, appropriées ; alors, le crédit public, la confiance des citoyens s'érode. La motivation de nos policiers et gendarmes s'émousse, et c'est ce que vous constatez depuis des années et des années. Le diagnostic de cette situation, mesdames et messieurs, ne faisons pas semblant de nous étonner, a été très clairement dressé par des organisations internationales, qui s'appelle le Conseil de l'Europe, qui s'appelle la Commission européenne.

Du point de vue des moyens affectés au service public de la justice, nous sommes en queue de peloton. 39^{ème} sur 42, nous dit par exemple le Conseil de l'Europe. Bien, avec ça, on ne va pas s'étonner que les résultats ne soient pas au rendez-vous. C'est très grave parce que, je le répète, c'est l'autorité de l'Etat qui se trouve ainsi minée. C'est le crédit public qui se trouve ainsi entamé. Donc, nous avons pris sous l'autorité du président de la République, il y avait déjà une loi de programmation pluriannuelle pour la justice, nous, j'ai, votre serviteur, décidé de l'accélérer de manière significative +8 % de budget en 2021 et en 2022, madame la députée, c'est-à-dire les deux budgets que depuis que je suis Premier ministre, j'ai eu l'honneur de soumettre à la représentation nationale. C'est un taux d'augmentation inédit depuis des décennies. On n'a pas su trouver l'année où le budget de la justice avait,

surtout de manière consécutive, augmenté autant et mon sentiment est surtout qu'il faudra poursuivre cette tendance, car nous ne sommes finalement qu'au début du rattrapage sous ce quinquennat. Il y a là aussi... beaucoup de gens parlent. Nous agissons, nous avons créé en net 698 postes de magistrats sur les 10 années précédentes, mesdames et messieurs, c'est vérifiable par tout le monde. Le nombre de magistrats nets, c'est-à-dire ceux, les postes concrets et les départs à la retraite, avaient diminué, diminué. Nous sommes repartis avant +698 et nous avons également créé 850 greffiers en privilégiant ou en mettant l'accent sur ce que j'ai appelé la justice de proximité.

Je le dis encore parce qu'il y a des élus, parce qu'évidemment, qu'est-ce qui est sacrifié entre guillemets, lorsque la justice n'a pas les moyens d'agir, outre des délais très longs, ce sont les petites incivilités du quotidien. Forcément, les crimes, les plus grands délits. La justice a fait tous ces efforts pour veiller à ce qu'ils soient réprimés dans le cadre des lois de la République et de l'État de droit. Mais nous avons trop de petites incivilités. Vous le vivez au quotidien qui, du coup, n'était pas sanctionné. Il fallait agir et nous avons commencé de le faire. Donc, tout ça, il faut l'appliquer partout et il faut démultiplier l'action. C'est vrai qu'avec Gérard DARMANIN, nous avons donc créé cet outil, le contrat de sécurité intégré, et je suis heureux de venir à Alençon parce que je ne vous cache pas qu'évidemment, les premiers ont été signés dans des très grandes agglomérations où, évidemment, les problèmes de sécurité sont encore plus prégnants. Mais nous savons tous, et vous avez bien voulu, monsieur le maire, faire allusion à mon passé d'élus rural que même le monde rural n'est pas épargné ni par les phénomènes de stupéfiants ni par les phénomènes de délinquance en général. Tous les territoires sont égaux pour moi, devant la République. Tous ont droit aux outils République. Tous. Et le CSI, je suis particulièrement fier d'en signer un avec vous, et vous voyez, a plusieurs ministres ici, c'est une approche, il y a « I », c'est intégré, ça veut dire d'abord qu'on se met ensemble.

Alors, vous l'avez dit, je ne veux pas parler à votre place. Vous créez, vous avez renforcé vos caméras de vidéoprotection, vous avez créé des policiers municipaux. Vous auriez pu dire, comme vous l'avez expliqué chemin faisant tout à l'heure et c'est très important à mes yeux, que vous créez aussi des agents de médiation. La prévention est au cœur de notre sujet. Le premier CSI que j'ai signé symboliquement à Toulouse, il y avait les ministres qui sont ici, j'avais fait venir le ministre de l'Éducation nationale, car encore une fois, c'est notre conception de la sécurité. C'est là que tout commence, en dédoublant les classes dans les quartiers prioritaires, nous agissons à long terme en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique. Nous agissons

d'abord, évidemment, dans l'intérêt de nos enfants et de leurs familles. C'est une politique globale. Ici, déclinaison, soyons clairs et précis que prévoit ce qu'on va signer côté Etat dans ce CSI ? D'abord, je commence, votre commissariat puisque nous sommes en zone police, monsieur le directeur général. On a parlé avec les agents chez vous. On avait ouvert trois postes à l'été 2020.

Je vous annonce ce soir que dans le cadre de CSI, Alençon bénéficiera de trois postes en sortie d'école, c'est-à-dire au printemps 2022, qui viendront renforcer vos effectifs. Et nous y avons ajouté un effet cliquet, c'est-à-dire éviter qu'aux prochains départs, à la retraite ou je ne sais quoi, on maintienne, on s'engage à maintenir l'effectif ainsi réévalué. Je parlais tout à l'heure évidemment de la justice, et je parle évidemment sous le contrôle de Monsieur le procureur de la République et Monsieur le procureur général, vous avez pris les choses en main avec ce groupe local, j'aime beaucoup cette action très locale, sur le terrain, de traitement de la délinquance. Les chiffres sont clairs : depuis le printemps 2021, je parle encore une fois sous l'autorité du procureur, 20 individus ont été interpellés, 15 incarcérés, 15 ont fait l'objet d'interdiction de paraître, ça peut être les mêmes, mais enfin la justice agit. Nous l'avons au tribunal judiciaire d'Alençon renforcé, Monsieur le garde des Sceaux : trois agents au titre de la justice pénale de proximité. On a aussi, pour aller vite, recruté des agents contractuels. Mais je ne suis pas sûr que vous vous en plaigniez, bien sûr. 1 également pour la justice civile de proximité et 1 juriste assistant sur la thématique des violences intrafamiliales que j'évoquais tout à l'heure.

Donc ce contrat de sécurité intégrée, je le rappelle, vient après, et on l'y a introduit, le comité interministériel des villes que j'ai réuni à Grenoble il y a quelques semaines et dans laquelle nous avons décidé de donner, de créer chez vous, à Alençon, ce qu'on appelle une cité éducative. On revient sur le champ de la prévention et je pense que c'est extrêmement important que nous montrions que nous agissons sur tous les leviers à notre disposition. L'objectif, en même temps que vous menez des politiques urbaines que par ailleurs, Monsieur le préfet, l'Etat soutient, vous l'avez dit, c'est de nous montrer extrêmement ferme et intraitable en matière de lutte contre la délinquance. Je le dis, nous n'avons sur ce sujet de leçon à recevoir de personne. Nous avons déployé des moyens inédits. Tout cela est parfaitement vérifiable. Nous avons une méthode de travail partenariale. Nous avons une approche globale et, j'y insiste, républicaine, républicaine. C'est majeur. Nous le faisons dans le respect des institutions, de chaque institution et avec le seul souci de l'efficacité.

Voilà, Monsieur le maire, au moment où nous allons signer ce document, je voulais vous dire aux uns et aux autres que ces sujets sont évidemment d'une très grande sensibilité, surtout au moment où la société est fracturée, où elle est confrontée à de multiples tensions, où elle peut être atteinte, je le comprends parfaitement, par à la fois la lassitude provoquée par une crise sanitaire très longue, par l'inquiétude générée par des mouvements internationaux ou les sujets qui nous préoccupent à toutes et à tous. Le devoir du Gouvernement, de la République, sous l'autorité du chef de l'Etat, c'est de protéger les Françaises et les Français. Et nous le faisons ensemble, c'est la deuxième chose et la dernière. Nous signons un contrat. Un contrat, ça veut dire qu'on s'accorde. Nous devons donner l'image et la réalité, quelles que soient nos opinions, que nous sommes capables de travailler ensemble, de fédérer, de rassembler. J'ai l'habitude, pardonnez-moi de me répéter, au moment où beaucoup souhaitent jeter de l'huile sur le feu, nous devons, Monsieur le maire, être plus que jamais de ceux qui mettent de l'huile dans les rouages.

Je vous remercie.